



CONSEIL D'ETAT

Château cantonal
1014 Lausanne

Monsieur le Conseiller fédéral
Albert Rösti
Chef du Département fédéral de
l'environnement, des transports, de
l'énergie et de la communication (DETEC)
3003 Berne

Envoi par courriel :
gesetzesrevisionen@bfe.admin.ch

Réf. : 25_COU_3395

Lausanne, le 25 juin 2025

Réponse à la consultation fédérale sur la modification de la loi fédérale sur des aides financières subsidiaires destinées au sauvetage des entreprises du secteur de l'électricité d'importance systémique

Monsieur le Conseiller fédéral,

Le Conseil d'Etat du Canton de Vaud vous remercie de l'avoir sollicité sur la consultation citée en titre.

Après avoir analysé avec attention ce projet de révision, il vous informe qu'il soutient la modification proposée de la loi fédérale sur des aides financières subsidiaires destinées au sauvetage des entreprises du secteur de l'électricité d'importance systémique (LFI EI), ainsi que la prolongation de la validité de cette loi jusqu'en 2031, sans y apporter de commentaires particuliers.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'assurance de notre considération distinguée.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

LA PRESIDENTE

Christelle Luisier Brodard

LE CHANCELIER

Michel Staffoni

Copies

- OAE
- DGE